La Présentation

LE BULLETIN D'INFORMATION DES PRÉSENTATIONNOI(SE)S

Novembre 2020





HALTE-VÉLO

Que vous soyez touristes, citoyens, cyclistes ou piétons, c'est au printemps 2021 que la municipalité La Présentation sera prête à vous accueillir dans son tout nouveau parc halte-vélo.

Biciborne pour vos réparations, aire de repos pour se reposer, toilettes et abreuvoirs seront à votre disposition dans ce nouveau parc attrayant.

Les travaux sont présentement en cours et se termineront au printemps 2021 pour vous offrir un bel espace de vie. Nous sommes impatients de vous y recevoir !

À LA MAIRIE



Claude Roger Maire 450 796-3533



G.-Étienne Bernard Conseiller #01 450 796-5734



Mélanie Simard Conseillère #02 450 488-0057



Martin Nichols Conseiller #03 450 796-5054



Rosaire Phaneuf Conseiller #04 450 488-0593



Louise Arpin Conseillère #05 450 779-9104



Jean Provost Conseiller #06 450 796-5603

Directrice générale :
Mme Josiane Marchand, poste 1801
dg@municipalitelapresentation.qc.ca
Secrétaire-trésorière adjointe :
Mme Guylaine Giguère, poste 1802
adjointe@municipalitelapresentation.qc.ca
Secrétaire-réceptionniste :
Mme Karine Rocheleau, poste 1804

secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca

Voirie : M. Yves Bérard, Responsable de voirie 450 513-2317

M. Henri Blickensdorfer, employé de voirie 450 771-7853

Urbanisme:

Mme Sabrina Bayard, poste 1803 batiment@municipalitelapresentation.qc.ca

Coordonnatrice des loisirs : Mme Valérie Avard, poste 1805

loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada ISSN 1918-6320 – Imprimé au Canada Conception et impression du journal : Impressions KLM – 450 795-3219

NUMÉROS UTILES



Bureau municipal: 772 rue Principale,

La Présentation (Québec) JOH 1B0

Tél.: 450 796-2317 Téléc.: 450 796-1707

www.municipalitelapresentation.qc.ca

Municipalité La Présentation

Urgence:

Fin de semaine ou jours fériés Cellulaire : **450 513-2317**

Heures de bureau :

Du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 12 h 30 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h à midi.

Location du Pavillon des loisirs **450 796-2317 poste 1805**

Pompiers – Police – Ambulance 911 ou à partir d'un cellulaire : *4141

Hôpital

450 771-3333

Déneigement Transports Philippe Desgranges inc. **450-771-8712**

Animaux – SPA Drummondville 1855 472-5700

Gestion des matières résiduelles Régie intermunicipale Acton et des Maskoutains (domestique, recyclables et organique) **450 774-2350**

Bureau de poste 738, rue Principale **450 796-1293** MRC des Maskoutains

Administration générale 450 774-3141 Évaluation foncière 450 774-3141 Gestion des cours d'eau 450 774-3141 Transport adapté 450 774-8810

Député de Saint-Hyacinthe Bagot

Simon-Pierre Savard-Tremblay 2710, rue Bachand, bureau 108 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6 **Tél.: 450 771-0505 | Téléc.: 450 771-0767** simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca

Députée de Saint-Hyacinthe

Mme Chantal Soucy

2685, boul. Casavant Ouest, bureau 215 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2B8

Tél.: 450 773-0550

chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES:

Votre bulletin municipal est publié et distribué vers le 20 de chaque mois. Les organismes de la Municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 13 de chaque mois.

Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à : secretaire@municipalitelapresentation.qc.ca

POUR INFORMATIONS: 450 796-2317, POSTE 1804

Tarification de la publicité par année (12 parutions) :

Publicité Noir et blanc 1 page : 1 080.00 \$ (ou120.00\$/mois)

1/2 page: **540.00** \$ (ou 60.00 \$/mois) 1/4 page: **300.00** \$ (ou 30.00 \$/mois)

1/4 page : **300.00 \$** (ou 30.00 \$/mois) 1/8 page : **150.00 \$** (ou 15.00 \$/mois) Publicité Couleur (à l'arrière)

1 page: 1 900.00 \$ (ou200.00\$/mois) 1/2 page: 1 000.00 \$ (ou100.00\$/mois) 1/4 page: 500.00 \$ (ou 50.00 \$/mois) 1/8 page: 250.00 \$ (ou25.00 \$/mois)

AVIS AUX CITOYENS & URBANISME

CONGÉ DU TEMPS DES FÊTES

Veuillez noter que le Bureau municipal sera fermé à compter du lundi 21 décembre 2020, jusqu'au vendredi 1er janvier 2021 inclusivement. Nous serons de retour lundi, le 4 janvier 2021

En cas d'urgence seulement, un responsable peut être rejoint au numéro suivant : **450 513-2317**.

Passez un très heureux temps des fêtes!

STATIONNEMENT INTERDIT EN BORDURE DES ROUTES DURANT LA SAISON HIVERNALE



1^{er} NOV. AU 31 mars

00 h 00 à 7 h 00

Veuillez noter qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule en bordure du chemin public, entre minuit et 7 heures du matin, du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

CETTE INTERDICTION EST LEVÉE À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL.

Une exception s'applique durant le temps des fêtes, soit les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

CALENDRIER DU MOIS

DÉCEMBRE 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	Résidus domestiques	3	4	5
6	7	Séance extraordinaire du Conseil à 19 h 30 Séance ordinaire du Conseil à 20 h	Matières recyclables	Matières organiques	11	12
13	14	15	Résidus domestiques	17	18	19
20	21	22	Matières recyclables	24	25	26
27	28	29	Résidus domestiques	31		deputs 1806

PROCES-VERBAL | Séance du 3 novembre 2020



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 3 novembre 2020, à 20 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard

Louise Arpin

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard

Martin Nichols Rosaire Phaneuf Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger. Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 20 h.

2- COVID-19 – SÉANCE TENUE À HUIS CLOS

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 4 novembre 2020;

Considérant l'annonce du premier ministre, qu'à compté du 16 octobre, la Montérégie passait au palier d'alerte rouge;

Considérant que le conseil du 3 novembre 2020 doit être tenu à huis clos et qu'aucun citoyen ne sera admis dans la salle du conseil ;

Considérant qu'un avis a été affiché pour informer la population de la tenue du conseil à huis clos et que pour toutes questions que vous désirez adresser aux élus, doit être faite par courriel à la directrice générale à : dg@municipalitelapresentation.qc.ca;

Il est proposé Georges-Étienne Bernard Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et qu'un enregistrement audio soit mis sur le site internet de la Municipalité dès que possible après la séance.

3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 202-11-20

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

27.1 CPTAQ – Demande d'autorisation de la Municipalité La Présentation – Utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 3 406 263, Route 137

27.2 CPTAQ — Appui à la demande d'autorisation de la compagnie 9146-6763 Québec Inc — Modification à la résolution 197-10-20

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. COVID-19 Séance tenue à huis clos
- 3. Acceptation de l'ordre du jour
- 4. Période de questions
- Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020
- 6. Acceptation des comptes
- Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- 8. Loisirs Information des représentants du CCL
- Dépôt de la Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
- Dépôt du rapport Bilan de l'usage de l'eau préparé en vertu de la Stratégie d'économie d'eau potable
- Dépôt du rapport comparatif semestriel des revenus et des dépenses
- Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu Adoption du Budget 2021
- Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains Adoption du budget 2021
- 14. Conditions salariales des employés pour 2021 Autorisation
- 15. Congé des Fêtes Autorisation de fermeture du Bureau municipal
- 16. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 261-20 modifiant le règlement numéro 205-16 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité
- 17. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 262-20 modifiant le règlement numéro 206-16 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité
- 18. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 263-20 modifiant le règlement numéro 207-16 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité
- 19. Entente concernant l'installation d'équipements servant à la diffusion de l'internet haute vitesse sur le territoire de la MRC des Maskoutains Approbation du renouvellement
- 20. Mandat à Jean Yves Tremblay, arpenteur géomètre et à Maxime David, notaire pour le projet d'égout sur la Route 137
- 21. Déneigement du Chemin de la Grande Ligne Autorisation à la Municipalité de St-Jude pour la saison hivernale 2020-2021
- 22. Travaux d'asphaltage rue Lépine Paiement final suite au décompte #2 et autorisation de paiement
- 23. Achat d'une scie à chaîne
- 24. Achat regroupé pour l'abat poussière pour l'année 2021 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec
- 25. Demande de dérogation mineure lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893, situés sur la rue de l'Église Lotissement et marge de recul latérale projetée dérogatoire Décision suite aux recommandations du CCU
- 26. Autorisation de circuler sur nos routes L'enfer des patriotes Parcours cyclable
- 27. Divers
 - 27.1 CPTAQ Demande d'autorisation de la Municipalité La Présentation Utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 3 406 263, Route 137
 - 27.2 CPTAQ Appui à la demande d'autorisation de la compagnie 9146-6763 Québec Inc Modification à la résolution 197-10-20
- 28. Dépôt de la correspondance
- 29. Levée de l'assemblée

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

\overline{PROCES} - \overline{VERBAL} | Séance du 3 novembre 2020

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

5- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020 RÉSOLUTION NUMÉRO 203-11-20

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre; Il est proposé par Jean Provost Appuyé par Georges-Étienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020, tel que rédigé.

		TATION DES COMPTES	
RÉS	OL	UTION NUMÉRO 204-11-20	
PAIEMENT	c v	NTICIDÉS	
C2000671	<u> </u>	Régie de L`A.I.B.R.	
C2000071	U	Eau consommée 28-08/29-09	19 113,92 \$
C2000672	Ъ	Pavages Maska Inc.	19 113,92 3
C2000072	0	Asphalte	4 068,94 \$
C2000672	D	Pavages Maska Inc.	7 000,57 5
C2000072	_	Asphalte	288,29 \$
C2000673	D	Rona Inc.	200,23 7
020007.5	_	Pièces pour rép toilette loisirs	123,05 \$
C2000674	D	Konica Minolta	123,03 7
020007	_	Copies septembre	146,38 \$
C2000675	D	Eurofins Environex	= 10,000 +
		Analyses d'eau potable - sept	186,26 \$
C2000675	D	Eurofins Environex	
		Analyses d'eau usée	217,30 \$
C2000676	D	Cabinets Maska	, <u> </u>
		Location cabinet	160,97 \$
C2000677	D	Bouvier Claude	
		Remb pour pièce aqueduc	63,52 \$
C2000678	D	Groupe Maskatel LP	
		Internet Pavillon 02-10/01-11	63,18 \$
C2000679	D	Patrick Archambault Transport Inc.	
		Transport 10 roues asphalte	1 474,56 \$
C2000680	D	BB Moteur	
		Pièce pour débroussailleuse	108,03 \$
C2000680	D	BB Moteur	
		Pièce pour débroussailleuse	105,67 \$
C2000681	D	Bell Mobilité Inc.	
		Cellulaires voirie octobre	108,00 \$
C2000682	D	Juliette C'est Simple	
		Cadeaux - Sem des déchets	100,00 \$
C2000683	D		
		Temps d'homme	310,00 \$
C2000684	R	Sécurité Civile Landry Inc.	
		Formation 26 sept 2020	3 966,64 \$
C2000685	D	Télébec	4
62000000	_	Télécopieur 10 oct au 9 nov	177,66 \$
C2000686	D	Konica Minolta	455.64.4
<u></u>	_	Location photocopieur novembre	155,64 \$
C2000687	D	Petite caisse	222 20 ¢
C2000600	_	Remboursement petite caisse Ministre des Finances du Québec	232,20 \$
C2000688	D		30F 00 ¢
C2000689	_	Projet égout Route 137	295,00 \$
C2000089	1	La Capitale Assureur Inc.	2 E11 N1 Ċ
C2000690	P	Assurance collective octobre Enviro5 Inc.	3 511,01 \$
C2000090	R	Nettoyage postes pompage	2 047 00 \$
		nettoyage postes pompage	2 047,99 \$

C2000691	D	Thomson Reuters Canada	
	_	Mise à jour Code municipal	596,40 \$
C2000692	D	Cedrière Lanoie Bérard	100.00 ¢
L2000073	1	Cèdres 4 pieds - Imp Fougères Hydro-Québec	108,08 \$
L2000073	•	Piste cyclable 18-08 au 19-10	12,98 \$
L2000073	T	Hydro-Québec	12,50 5
	-	Dek hockey 14-08 au 15-10	1 119,87 \$
L2000073	Т	Hydro-Québec	<u>,</u>
		Piste cyclable 15-08 au 16-10	69,15 \$
L2000073	I	Hydro-Québec	
		Loisirs 14-08 au 15-10	616,65 \$
L2000073	ı	Hydro-Québec	1 100 C2 ¢
L2000073	_	Pavillon loisirs 14-08 au 15-10 Hydro-Québec	1 188,62 \$
L2000073	•	Rue Lépine 14-08 au 15-10	26,56 \$
L2000073	T	Hydro-Québec	20,30 φ
		Gymnase 21-09 au 20-10	1 449,80 \$
L2000073	Ι	Hydro-Québec	
		Soccer 23-09 au 22-10	75,64 \$
L2000074	ı	Ministre du Revenu du Québec	
12000075	_	DAS provincial septembre	8 901,83 \$
L2000075	ı	Agence des Douanes et du Revenu DAS fédéral septembre	3 333,33 \$
L2000076	Т	Retraite Ouébec	3 333,33 3
12000070	٠	RREM élus septembre	614,35 \$
L2000077	Τ	Desjardins Sécurité financière	- , ,
		REER employé septembre	1 294,25 \$
			56 431,72 \$
CALAIDEC V	/E D	RSÉS EN OCTOBRE 2020 :	40 402,94\$
JALAINES		SES EN GETOBRE 2020 .	40 402,549
D : Délégat			
D . Delegal	ior	1	
R : Résolut			
_	ion		
R : Résolut I : Incomp	ion res	sible	
R : Résolut	ion res	sible	
R : Résolut I : Incomp	ion res: À P	sible	
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa	ion res: À P ter	AYER Solutions Canada Inc.	 5 308,81 \$
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf	ion res: À P ter n é	sible AYER Solutions Canada Inc. tangs aérés nation sur le Territoire	5 308,81 \$
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s	ion res À P ter n é	sible AYER Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre	5 308,81 \$ 25,00 \$
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet	ion res À P ter n é forr sept	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée	25,00 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'int Mutation s R. Bazinet Essence oc	ion res: À P ter n é forr ept & F	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020	
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence of Fédération	terné forres & F	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités	25,00 \$ 870,23 \$
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'int Mutation s R. Bazinet Essence of Fédération 2 formatio	ion ress À P ter n é forr sept & F tok	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme	25,00 \$
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'int Mutation s R. Bazinet Essence of Fédération 2 formatio Gestion Ma	ternéforrese que ns -	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc.	25,00 \$ 870,23 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence of Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma	ion ress À P ter n é forr sept & F tok qu ns -	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc.	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'int Mutation s R. Bazinet Essence of Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po	ter ter forr ept & F tok qu ns -	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'int Mutation s R. Bazinet Essence of Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai	terné torné arco arco arco int-	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio	ion ress À P terné forre epi & F tok que ns -	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$
R : Résolut I : Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'int Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. C	ion ress À P tern n é forr sept & F tok arco arco arco our int- nal	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Quote-par	ion ress À P tern <u>é</u> form sept & F tob ur nt- nal	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Quote-par Régie Int. c Matières o	tern é forrise que l'Accour int-nale d'Accour in	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains '4 cton et des Maskoutains niques - octobre	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Quote-par Régie Int. c Matières o Régie Int. c	terrice our int-nald'Act 4/	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains riques - octobre cton et des Maskoutains	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$ 5 430,49 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Matières o Régie Int. c Matières o	ternéformes de la company de l	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains riques - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Matières o Régie Int. c Matières re Régie Int. c Matières re	ternéformandinalian de la compara de la comp	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains riques - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre cton et des Maskoutains	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$ 5 430,49 \$ 4 129,32 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Matières of Régie Int. c Matières re Régie Int. c Résidus do	terné de la	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains niques - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$ 5 430,49 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Matières of Régie Int. c Matières re Régie Int. c Résidus do Régie Int. c Résidus do Régie Int. c	ion ires: A P ternéform e grace arco arco arco arco arco arco arco arco	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains riques - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre cton et des Maskoutains	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$ 5 430,49 \$ 4 129,32 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Matières of Régie Int. c Matières n Régie Int. c Résidus do Régie Int. c Vidange in Cabinets M	ion res: A P ter n é forr sept & F tob qu ns- arcc arcc arcc arcc arcc d'Ac rga d'Ac rga d'Ac stal das	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre dils Ltée ore 2020 débécoise des Municipalités Urbanisme del G. Gagné Inc. de - eau potable del G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe de 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains future et des Maskoutains niques - octobre cton et des Maskoutains destique - octobre	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$ 5 430,49 \$ 4 129,32 \$ 8 444,36 \$ 33 857,60 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Quote-par Régie Int. c Matières re Régie Int. c Résidus do Régie Int. c Vidange in Cabinets M Location ca	ion ress À P terress terres	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains riques - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre cton et des Maskoutains estique - octobre etton et des Maskoutains estique - octobre	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$ 5 430,49 \$ 4 129,32 \$ 8 444,36 \$
R: Résolut I: Incomp COMPTES Kemira Wa Sulfate alu Fonds d'inf Mutation s R. Bazinet Essence oc Fédération 2 formatio Gestion Ma Loisirs - ga Gestion Ma Batterie po Ville de Sai Cour régio Régie Int. c Matières of Régie Int. c Matières n Régie Int. c Résidus do Régie Int. c Vidange in Cabinets M	ion ression ression ression ression ression ression ression ression responsion ression responsion ression ression ression responsion ression responsion ression responsion ression ression responsion ression	Solutions Canada Inc. tangs aérés mation sur le Territoire tembre ils Ltée ore 2020 ébécoise des Municipalités - Urbanisme el G. Gagné Inc. e - eau potable el G. Gagné Inc. véhicule Hyacinthe e 01-07 au 30-09 cton et des Maskoutains riques - octobre cton et des Maskoutains clables - octobre cton et des Maskoutains estique - octobre cton et des Maskoutains	25,00 \$ 870,23 \$ 446,79 \$ 144,88 \$ 172,45 \$ 312,73 \$ 6 312,50 \$ 5 430,49 \$ 4 129,32 \$ 8 444,36 \$ 33 857,60 \$

$m CES ext{-}VERBAL$ | Séance du 3 novembre 2020

Aquatech Société de Gestion de l'eau Inc	
Eau potable - octobre	387,58 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau Inc	
Eaux usées - octobre	1 448,03 \$
Excavation Luc Beauregard Inc.	
Location pelle Kubota	91,98 \$
Excavation Luc Beauregard Inc.	204.02 6
Arbre Rivière Salvail	804,83 \$
Excavation Luc Beauregard Inc.	247.25 6
Disposition rebut pneus Excavation Luc Beauregard Inc.	347,35 \$
<u> </u>	7 0 4 0 4 4 6
Accotement chemins Compteurs D'eau du Québec	7 849,44 \$
Bassin d'eau pot - vérif compteur	170.26 ¢
Martech Inc.	179,36 \$
Annulation de frais de transport	225 70 ¢
Martech Inc.	-235,70 \$
Signalisation	6 122,42 \$
Postes Canada	0 122,42 3
Distribution journal octobre	193,05 \$
Avensys	155,05 \$
Batterie	379,42 \$
Jld-Laguë	373,12 4
Lame pour débroussailleuse	31,92 \$
Impressions KIm	υ-/υ- τ
Journal municipal octobre	1 086,51 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencrl	<u>, .</u>
Dossier divers	911,75 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencrl	, <u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>
Dossier 1365 Rang Salvail Sud	4 134,28 \$
Location Battlefield QM	
Location rouleau asphalte	603,62 \$
Location Battlefield QM	
Location équipements	172,46 \$
Technologies Bionest Inc.	
Ent inst sept 1432 Salvail Nord	289,74 \$
Technologies Bionest Inc.	
Ent inst sept 1240 Salvail Nord	289,74 \$
Ministre des Finances	
Sûreté du Québec vers 2/2	179 362,00 \$
Club FADOQ Aquinois	400.00 4
Tapis usagés pétanque	100,00 \$
Coop Comax BMR St-Hyacinthe	427.62.6
4 bacs verts	427,62 \$
Biovet	11F CO ¢
Analyse d'eau potable	115,69 \$
Dicom Express	1F 12 Å
Livraison pièce poste pompage Acier Jean Hébert Inc.	15,12 \$
	2 N12 2E ¢
Biciborne Mobi-Mobilier Urbain Inc.	3 012,35 \$
Mobilier - Parc Halte vélo	11 622,82 \$
Tare flatte velo	286 440,80 \$
	200 770,00 9
,	

MONTANTS ENCAISSÉS EN OCTOBRE 2020

Taxes et droits de mutations	50 721,79 \$
Permis émis	165,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	204,72 \$
Publicité journal municipal	210,00 \$
Inscriptions - Activités	135,72 \$
TOTAL - DÉPÔTS	51 437,23 \$

DEPOTS DIRECTS	
Intérêts banque octobre	396,45 \$
Frais d'exploitation octobre - Caisse Desjardins	365,25 \$

Cour régionale du 01-07/30-09 - Ville de Saint-Hyacinthe	5 625,00 \$
Remb. TPS-TVQ août - Régie intermunicipale	1 320,67 \$
-	
TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS	7 707,37 \$
GRAND TOTAL	59 144,60 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Martin Nichols Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en octobre 2020 pour un montant total de 56 431,72\$;

De ratifier le paiement des salaires versés en octobre 2020, au montant total de 40 402,94\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour novembre 2020, au montant total de 286 440,80\$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois d'octobre 2020, au montant de 59 144,60\$.

RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois d'octobre 2020.

- JMV Environnement inc. Demande de modification au contrat Autorisation;
- Commande de bacs pour l'année 2021.

LOISIRS - INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

 Halloween : la collecte des bonbons a été tranquille, beaucoup moins de monde. Cependant, il y a eu un grand intérêt pour le concours de citrouille.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES **MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités, la directrice générale confirme le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil municipal.

10-DÉPÔT DU RAPPORT BILAN DE L'USAGE DE L'EAU PRÉPARÉ EN VERTU DE LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Le point est reporté à une séance ultérieure.

DÉPÔT DU RAPPORT COMPARATIF SEMESTRIEL DES REVENUS 11-ET DES DÉPENSES

PROCÈS-VERBAL | Séance du 3 novembre 2020

La directrice générale confirme le dépôt du rapport comparatif des revenus et dépenses, pour le semestre se terminant le 31 octobre 2020, conformément aux exigences de l'article 176.4 du Code municipal.

12- RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU – ADOPTION DU BUDGET 2021 RÉSOLUTION NUMÉRO 205-11-20

Considérant que la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas Richelieu a dressé son budget pour l'année 2021 et qu'il nous est transmis pour approbation;

Considérant que ces prévisions budgétaires prévoient les contributions et la quote-part de la Municipalité pour l'année 2021;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Georges-Étienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'accuser réception du budget de la Régie de l'Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu pour l'année 2021 ainsi que des annexes C et D détaillant les calculs de la quote-part aux immobilisations et du prix de l'eau pour l'année 2021;

D'approuver ledit budget totalisant des revenus et des dépenses de 4 381 317\$, incluant des dépenses en immobilisations pour un montant de 75 532,57\$, pour la Municipalité;

De prévoir les sommes requises pour couvrir ces dépenses aux prévisions budgétaires de l'année 2021.

13- RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS – ADOPTION DU BUDGET 2021 RÉSOLUTION NUMÉRO 206-11-20

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2021 et nous l'a transmis pour adoption;

Il est proposé par Louise Arpin Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

D'adopter, tel que soumis, le budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, déjà approuvés par le conseil d'administration, pour l'exercice financier 2021, et montrant des revenus de 13 253 000 \$, des dépenses 13 442 000 \$, des investissements de 3 000 \$ et des affectations de (192 000) \$;

De conserver copie dudit budget aux dossiers d'archives pour consultation ultérieure.

14- CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS POUR 2021 – AUTORISATION RÉSOLUTION NUMÉRO 207-11-20

Considérant les rencontres des employés avec le comité du personnel;

Considérant qu'il est requis d'autoriser les nouvelles conditions salariales afin qu'elles deviennent effectives dès le 1er janvier 2021;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité D'autoriser les conditions salariales établies pour l'année 2021 pour les employés de la Municipalité, telles que décrites dans le rapport présenté par la directrice générale;

D'autoriser la directrice générale à faire les modifications requises pour rendre ces modifications effectives aux dates mentionnées;

De prévoir les sommes requises au budget de l'année 2021 pour donner application aux présentes.

15- CONGÉ DES FÊTES – AUTORISATION DE FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL RÉSOLUTION NUMÉRO 208-11-20

Considérant qu'il est pertinent de permettre aux employés de profiter d'une période de repos en famille durant le temps des Fêtes;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la fermeture du Bureau municipal pendant 2 semaines durant le temps des Fêtes, soit du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021 inclusivement;

De faire l'annonce au journal municipal et d'y publier le numéro de téléphone à rejoindre en cas d'urgence seulement.

16- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 261-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 205-16 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné, par la conseillère Louise Arpin, à l'effet que le Conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement numéro 261-20 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité.

L'objet de ce règlement est pour règlementer l'enlèvement des résidus domestiques sur le territoire dû à un nouveau contrat octroyé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de règlement numéro 261-20 est présenté par Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

17- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 262-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 206-16 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné, par la conseillère Mélanie Simard, à l'effet que le Conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement numéro 262-20 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la Municipalité.

L'objet de ce règlement est pour règlementer l'enlèvement des matières recyclables sur le territoire dû à un nouveau contrat octroyé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code

PROCÈS-VERBAL | Séance du 3 novembre 2020

municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de règlement numéro 262-20 est présenté par Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

18- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 263-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 207-16 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné, par le conseiller Martin Nichols, à l'effet que le Conseil adoptera, lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement numéro 263-20 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la Municipalité.

L'objet de ce règlement est pour règlementer l'enlèvement des matières organiques sur le territoire dû à un nouveau contrat octroyé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de règlement numéro 263-20 est présenté par Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

19- ENTENTE CONCERNANT L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS
SERVANT À LA DIFFUSION DE L'INTERNET HAUTE VITESSE SUR
LE TERRITOIRE DE LA MRC DES MASKOUTAINS – APPROBATION
DU RENOUVELLEMENT
RÉSOLUTION NUMÉRO 209-11-20

Considérant qu'une entente avec le Réseau Internet maskoutain a été signée, le 26 janvier 2011 concernant l'installation d'équipements servant à la diffusion de l'Internet Haute Vitesse sur le territoire de la MRC des Maskoutains:

Considérant que cette entente est pour une durée de 5 ans et qu'elle vient à échéance le 26 janvier 2021;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

D'approuver la prolongation de l'entente avec Réseau Internet maskoutain et la Municipalité de La Présentation pour une durée de 5 ans, débutant le 1^{er} janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2026, le tout selon l'entente en vigueur.

20- MANDAT À JEAN YVES TREMBLAY, ARPENTEUR GÉOMÈTRE ET À MAXIME DAVID, NOTAIRE POUR LE PROJET D'ÉGOUT SUR LA ROUTE 137 RÉSOLUTION NUMÉRO 210-11-20

Considérant que la Municipalité désire réaliser le projet d'égout sur une partie de la Route 137 et certaines rues adjacentes;

Considérant que la conduite d'égout sur une partie de la Route 137 sera installée en façade des terrains des citoyens et qu'une servitude de passage doit être faite;

Considérant que la Municipalité doit mandater un arpenteur pour une

description technique et doit également mandater un notaire pour la servitude;

Il est proposé par Jean Provost Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité

De mandater l'arpenteur géomètre Jean Yves Tremblay pour la description technique, à un coût estimé à 2 650\$, plus les taxes;

De mandater le notaire Maxime David pour les servitudes de passage, à un coût estimé à 9 600\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement des factures pour ses honoraires professionnels.

21- DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE – AUTORISATION À LA MUNICIPALITÉ DE ST-JUDE POUR LA SAISON HIVERNALE 2020-2021 RÉSOLUTION NUMÉRO 211-11-20

Considérant l'article 3 de l'Entente intermunicipale relative à l'entretien d'une voie publique qui a été signée le 7 décembre 2006 avec la Municipalité de St-Jude;

Considérant la résolution numéro 2020-10-231, adoptée le 5 octobre 2020, par la Municipalité de

Saint-Jude concernant l'entretien d'hiver du Chemin de la Grande Ligne;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Jean Provost

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la Municipalité de St-Jude à procéder au déneigement du Chemin de la Grande Ligne, pour la saison hivernale 2020-2021, au tarif de 2 200\$ du kilomètre, qui sera divisé entre les 2 municipalités, excluant le coût des abrasifs qui seront facturés séparément, conformément à l'article 3 de l'entente intermunicipale;

De prévoir au budget 2021, les sommes requises pour ces travaux;

D'autoriser le paiement de la facture lorsqu'elle sera transmise en 2021.

22- TRAVAUX D'ASPHALTAGE RUE LÉPINE – PAIEMENT FINAL SUITE AU DÉCOMPTE #2 ET AUTORISATION DE PAIEMENT RÉSOLUTION NUMÉRO 212-11-20

Considérant la résolution numéro 151-07-19 adoptée le 2 juillet 2019 concernant l'adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions;

Considérant la recommandation de Charles Damian, ingénieur à la MRC des Maskoutains relativement au paiement final du décompte progressif #2;

Il est proposé par Martin Nichols Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

D'approuver le décompte final numéro 2 et d'autoriser le paiement à l'entreprise Excavation Jonda pour une somme de 10 667,28 \$, taxes incluses, pour les travaux réalisés dans le cadre des travaux de pavage de la rue Lépine.

23- ACHAT D'UNE SCIE À CHAÎNE RÉSOLUTION NUMÉRO 213-11-20

Considérant les recommandations du Responsable des travaux publics concernant l'achat d'une nouvelle scie à chaîne;

PROCES-VERBAL | Séance du 3 novembre 2020

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Georges-Étienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le Responsable des travaux publics à faire l'achat d'une scie à chaîne de la compagnie Laganière mini moteur au prix estimé de 1 500\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture.

24- ACHAT REGROUPÉ POUR L'ABAT POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2021 – MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC RÉSOLUTION NUMÉRO 214-11-20

Considérant que la Municipalité de La Présentation a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2021;

Considérant que les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti au Règlement sur la gestion contractuelle pour les ententes de regroupement de l'UMQ, adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

Considérant que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

Considérant que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Martin Nichols Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide) nécessaire aux activités de la Municipalité pour l'année 2021;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Que la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec

25- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOTS 6 356 891, 6
356 892 ET 6 356 893, SITUÉS SUR LA RUE DE L'ÉGLISE –
LOTISSEMENT ET MARGE DE RECUL LATÉRALE PROJETÉE
DÉROGATOIRE – DÉCISION SUITE AUX RECOMMANDATIONS
DU CCU
RÉSOLUTION NUMÉRO 215-11-20

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée au bureau municipal relatif au lotissement des lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893, rue de l'Église et à l'implantation projetée de 6 résidences unifamiliales jumelées.

Considérant que cette demande vise à permettre le lotissement des lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893 en six lots pouvant accueillir des résidences unifamiliales jumelés ;

Considérant que le projet propose 6 terrains, possédant chacun une largeur de 7,71 mètres ;

Considérant que l'article 8.6.1 du règlement d'urbanisme numéro 06-81 précise que la largeur minimale pour un lot dont l'usage est une résidence unifamiliale jumelée est de 8,10 mètres ;

Considérant que la demande vise également à permettre l'implantation de 6 résidences unifamiliales jumelées avec des marges de reculs latérales minimales de 1,7 mètre ;

Considérant que le tableau B de l'annexe C du règlement d'urbanisme numéro 06-81, que la marge de recul latéral minimale pour l'implantation d'un bâtiment principal dans la zone CH-102 doit être de 2 mètres ;

Considérant que la dérogation ne porte pas préjudice à la jouissance des droits de propriété des résidences voisines;

Considérant que l'application du règlement cause un préjudice sérieux au demandeur;

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 24 septembre 2020 ;

Considérant que des citoyens se sont présentés lors de la consultation publique du 6 octobre 2020 afin de faire entente leurs opinions et d'obtenir plus d'informations à propos du sujet;

Considérant que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 6 octobre 2020, les Élus ont repoussé l'adoption de la dérogation mineure a une séance ultérieure afin d'étudier les opinions soumises lors de la consultation publique;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la demande de dérogation mineure visant à permettre le lotissement des lots 6 356 891, 6 356 892 et 6 356 893 en six lots d'une largeur de 7,71 mètres ainsi que l'implantation de 6 résidences unifamiliales isolées avec des marges de reculs latérales d'au plus 1,7 mètre.

PROCES-VERBAL | Séance du 3 novembre 2020

26- AUTORISATION DE CIRCULER SUR NOS ROUTES – L'ENFER DES PATRIOTES – PARCOURS CYCLABLE RÉSOLUTION NUMÉRO 216-11-20

Considérant que « L'enfer des patriotes » organise un évènement cycliste dont les trajets prévoient de traverser la Municipalité et d'ainsi circuler sur les routes de La Présentation, le 25 mai 2021;

Considérant que « L'enfer des patriotes » désire obtenir l'autorisation de la Municipalité avant de demander un permis au ministère des Transports (MTQ) relativement à cette activité étant donné que le parcours emprunte des routes sous la juridiction du MTQ;

Il est proposé par Louise Arpin Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les cyclistes qui participeront à la randonnée cycliste organisée par « L'enfer des patriotes » de circuler sur les routes de la Municipalité, le 25 mai 2021, selon l'itinéraire fourni par les organisateurs;

D'exiger que les organisateurs obtiennent l'autorisation du MTQ à cet effet s'il y a des routes visées par cette activité qui est sous la juridiction du MTQ;

De n'assumer aucune responsabilité pour cette activité.

27- DIVERS

27.1 CPTAQ – DEMANDE D'AUTORISATION DE LA MUNICIPALITÉ LA PRÉSENTATION – UTILISATION À DES FINS AUTRES QU'AGRICOLES DU LOT 3 406 263, ROUTE 137 RÉSOLUTION NUMÉRO 217-11-20

Considérant que la Municipalité La Présentation doit demander l'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 3 406 263, soit pour le prolongement du réseau d'égout municipal;

Considérant le lot 3 406 263 appartient à madame Henriette St-Jacques;

Considérant la Municipalité prévoit enregistrer une servitude de passage perpétuelle pour le réseau d'égout projeté sur le lot 3 406 263;

Considérant les lots 3 406 263 (200-A, Route 137), 3 405 439 (200-B, Route 137), 3 405 438 (200-C, Route 137) et 3 408 237 (206, Route 137) sont accessibles par le chemin privé constituant le lot 3 406 263 et qu'ils doivent être desservis par le réseau d'égout municipal;

Considérant que le lot 3 406 263 est un chemin privé utilisé à des fins publiques puisqu'il dessert 4 propriétés;

Considérant que l'article 41 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (LPTAA) ne peut s'appliquer puisqu'il s'agit d'un chemin privé;

Considérant qu'il n'existe pas ailleurs sur le territoire de la Municipalité un endroit plus propice pour ce projet;

Considérant que la demande n'implique pas de vendre, de donner ou d'échanger des parties de l'emplacement visé ;

Considérant que le potentiel agricole du lot 3 406 263 et nul;

Considérant que le projet n'affectera pas négativement les usages agricoles avoisinants et que l'homogénéité du milieu agricole ne sera pas

affectée par le projet puisque les lots 3 406 263, 3 405 439 et 3 405 438 sont déjà utilisés à des fins résidentielles et depuis 1976;

Considérant que l'application de la LPTAA occasionne une difficulté d'application majeure quant au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* puisque les contraintes physiques des lots 3 406 263, 3 405 439 et 3 405 438 limitent les possibilités de systèmes pouvant desservir les résidences existantes;

Considérant que le projet ne contrevient à aucun règlement d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

De déposer une demande d'autorisation à la CPTAQ visant l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit pour le prolongement du réseau d'égout municipal sur le lot 3 406 263.

27.2 CPTAQ – APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE LA COMPAGNIE 9146-6763 QUÉBEC INC – MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 197-10-20 RÉSOLUTION NUMÉRO 218-11-20

Monsieur Jean Provost mentionne un intérêt dans ce dossier et se retire du vote

Considérant la résolution 197-10-20 appuyant la demande d'autorisation de la compagnie 9146-6763 Québec inc. à la CPTAQ pour l'utilisation non agricole du lot 3 698 595, appartenant à Les Entreprises Y et L Beauregard SENC, soit l'exploitation d'une sablière et son chemin d'accès ;

Considérant que le chemin d'accès au site se trouve sur le lot 3 698 599 ;

Considérant que la demande d'autorisation pour des fins autres qu'agricoles inclut également une partie du lot 3 698 599 ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Martin Nichols Et résolu à l'unanimité

De modifier la résolution 197-10-20 afin d'inclure le lot 3 698 599, tel qu'édicté dans le formulaire de demande d'autorisation déposée à la CPTAQ par la compagnie 9146-6763 Québec inc., visant l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit l'exploitation d'une sablière et son chemin d'accès.

28- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

- MRC Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 14 octobre 2020
- MRC Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 8 juillet 2020
- MRC Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 19 août 2020
- MRC Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 9 septembre 2020
- MRC Résolution numéro 20-10-236 Projet de mise en commun régional de la gestion administrative des services incendies, autre que celui de Saint-Hyacinthe et ses dessertes Approbation
- MRC Résolution numéro 20-10-331 Fonds de développement rural Projets automne 2020 2° Vague Approbation
- RIAM Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 octobre 2020
- RIAM Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 4 novembre 2020

$\overline{ ext{PROCES-VERBAL}}$ | Séance du 3 novembre 2020

RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 23 septembre 2020

MAMH – Le gouvernement octroi d'une aide financière de 800 M\$ aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités.

MTQ – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local

MTQ – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales

RIM – Bail – Municipalité de La Présentation – Location d'espaces pour l'installation, l'exploitation et l'entretien d'équipement RIM – Renouvellement - Approbation

VILLE DE SAINT-HYACINTHE

Règlement numéro 349-8 modifiant le règlement numéro 349

MUNICIPALITÉ DE ST-JUDE

Résolution numéro 2020-10-231 – Déneigement – Entente avec La Présentation

29- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 219-11-20

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 33.

Claude Roger Maire

Josiane Marchand Directrice générale et sec.-trésorière

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 260-20 « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils ».

AVIS est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 6 octobre 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 260-20 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier certaines dispositions du chapitre 18 portant sur les chenils ».

Ce règlement a pour objet de modifier quelques dispositions relatives au chenil afin de faciliter l'application du règlement.

Il a été soumis à la Municipalité Régionale de Comté des Maskoutains (MRC) qui a émis un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le 30 octobre 2020, date à laquelle il est entré en vigueur.

Ce règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal situé au 772, rue Principale à La Présentation, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance

AVIS DONNÉ à La Présentation, ce 04 novembre 2020

Josiane Marchand, Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2021 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

Conformément à l'article 956, du Code municipal, avis est donné, par la soussignée, Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Présentation, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du Budget pour l'année 2021 et du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

Cette séance extraordinaire se tiendra MARDI, le 8 DÉ-CEMBRE 2020, à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, à La Présentation.

Veuillez noter que lors de cette séance, il sera question exclusivement de l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisations mentionnés.

DONNÉ À LA PRÉSENTATION CE 10 NOVEMBRE 2020

Josiane Marchand, Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Présentation, que le rôle triennal pour les années 2021, 2022 et 2023 a été déposé au Bureau municipal, situé au 772, rue Principale, à La Présentation, ce 30 octobre 2020 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant à cet endroit, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h à 12 h. (Exceptionnellement, durant la période du COVID-19, bien vouloir prendre rendez-vous étant donné que le bureau n'est pas ouvert au public)

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation, relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

- 1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, fourni par la MRC;
- 2. La demande doit être déposée au Bureau de la MRC des Maskoutains, situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6, ou y être expédiée par courrier recommandé;
- 3. La demande de révision doit être déposée ou expédiée avant le 1^{er} mai 2021 (art. 130) et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC des Maskoutains à cet effet. Vous pouvez rejoindre la MRC au 450-774-3141.

Note: Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à La Présentation, ce 30 octobre 2020.

Josiane Marchand, Directrice générale et secrétaire-trésorière

REGIE





FERMETURE DES ÉCOCENTRES POUR L'HIVER DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Saint-Hyacinthe, le lundi 28 octobre 2020 – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire rappeler à toute la population de ses municipalités membres que les écocentres de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale fermeront leurs portes dimanche le 29 novembre prochain, à moins que les conditions météorologiques forcent une fermeture prématurée de ceux-ci.

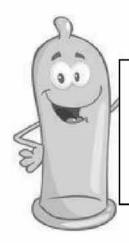
Les citoyens qui souhaitent disposer de certains résidus d'origine résidentielle, notamment de métaux, pneus déjantés et propres d'un diamètre inférieur à 45 pouces, résidus de bois, débris de construction ou de démolition, peintures, huiles, brique ou béton, matériel électronique ou informatique, sont donc invités à en disposer avant cette date. Au cours de la période hivernale, ceux et celles qui souhaiteraient se départir de tels résidus devront communiquer avec un entrepreneur privé mais des frais seront à prévoir.

Les écocentres sont accessibles gratuitement, sur présentation d'une preuve de résidence, et ils sont réservés exclusivement aux citoyens des municipalités membres de la Régie. Considérant la configuration de ceux-ci et pour des motifs de sécurité, les remorques d'une dimension supérieure à 4 x 8 pieds ne sont pas admises sur le site de l'écocentre de Saint-Hyacinthe et de 5 X10 pieds à celui d'Acton Vale. Les visites sont limitées à une par jour, par citoyen et afin de réduire le temps d'attente, il est recommandé aux utilisateurs des écocentres de trier leurs résidus par types de matières avant d'arriver sur les lieux et de se faire assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des véhicules, le personnel de la Régie n'étant pas autorisé à procéder au déchargement.

Les écocentres sont situés à Saint-Hyacinthe au 1880, rue Brouillette et à Acton Vale au 68, rue Noël-Lecomte. Ils sont ouverts tous les samedis et dimanches de 8 h 30 à 16 h 30 et celui de Saint-Hyacinthe est également ouvert les vendredis aux mêmes heures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à la Régie au : 450 774-2350 ou vous rendre sur le site internet de la Régie au <u>www.riam.quebec</u>.



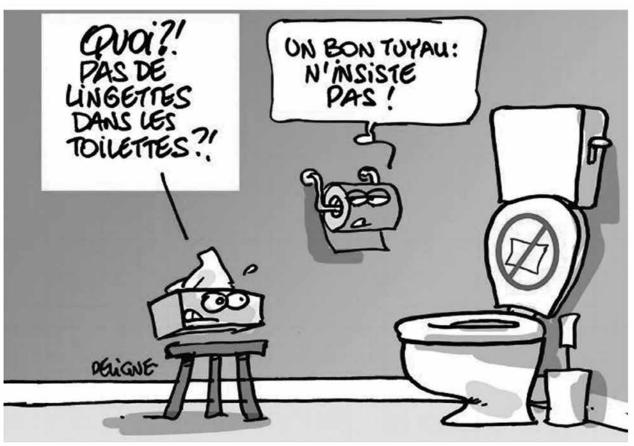


JE CAPOTE!

JE NE DEVRAIS PAS ME RETROUVER DANS LES TOILETTES!

SVP, JETEZ-MOI DANS LES POUBELLES!

MERCI!



Offre d'emploi Surveillant de la patinoire

(Bienvenue aux personnes retraitées ou aux personnes avec un emploi saisonnier)

Responsabilités:

Surveiller les activités sur les patinoires et l'anneau de glace et dans le local des patineurs, situé au sous-sol du Pavillon des Loisirs, durant les heures d'ouverture;

Faire respecter les règlements; incluant les règles de distanciation sociale

Déneiger toutes les surfaces de glace, les passages pour se rendre aux surfaces ainsi que les entrées du pavillon;

Ménage du local des patineurs; Désinfection des surfaces en lien avec la covid-19

Exigences:

Être autonome, responsable et débrouillard;

Bonne condition physique et tolérance au froid;

Savoir patiner un atout;

Être disponible de 18 h à 22 h les jours de semaine ainsi que la fin de semaine de 10 h à 22 h.

Durée de l'emploi :

Décembre 2020 à mars 2021 (environ)

Nombre d'heures par semaine :

Entre 0 et 20 heures selon la température.

Si l'emploi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à Valérie Avard

par courriel: loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca

par télécopieur: 450-796-1707

ou au 772, rue Principale, La Présentation, Québec JOH 1B0



LA RELATION D'AIDE



Le temps des fêtes est un moment où l'on est invité à être davantage généreux, ouvert et empathique avec les plus démunis. Si ce sont vos valeurs tout au long de l'année, peutêtre travaillez-vous en relation d'aide ou souhaiteriez-vous explorer ce domaine?

Afin d'œuvrer dans ce secteur, plusieurs qualités personnelles vous seront utiles, notamment, une excellente capacité d'écoute et de communication, un esprit d'analyse et bien évidemment de la bienveillance.

Ce domaine d'emploi est très varié, tant dans les milieux où exercer son métier que la clientèle avec laquelle vous seriez le plus à l'aise à intervenir. En ce qui concerne les formations, plusieurs personnes me questionnent à propos des différences entre les techniques de travail social, d'éducation spécialisée ou d'intervention en délinquance. Également, mes clients veulent comprendre les distinctions entre les formations collégiales et celles offertes à l'université. Toute cette diversité en formation et en emploi peut porter à confusion et il peut être difficile de trouver de l'information juste et valide sur Internet ou dans votre entourage.

Mon rôle de conseillère en information scolaire et professionnelle est précisément de vous donner les informations exactes et par la suite en faire un parallèle entre vos besoins, votre réalité, vos aptitudes et vos intérêts avec les éléments obtenus.

Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous guider. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère vous rencontrera directement dans votre municipalité ou à distance selon les directives de la santé publique.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau,

conseillère en information scolaire et professionnelle **450 773-8401, poste 6731** <u>audrey.gatineau@cssh.qc.ca</u>



Audrey Gatineau Pro



La vie ne sera plus pareille, du moins pour un bout de temps encore

Nous voilà déjà à l'automne, La Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska démarre la saison avec les conférences.

La pandémie nous a obligé à faire autrement en mars. Nous avons fait l'expérience de conférences par la plateforme ZOOM en juin.

Et ce fût apprécié par les gens de partout. Dr Nadia a rejoint plus de 170 personnes. Le sujet était l'anxiété. Ce format permet aux personnes ne pouvant se déplacer, pour toutes sortes de raison, de pouvoir bénéficier de ces moments.

Nous souhaitions reprendre nos conférences en salle, mais voilà que ce n'est pas possible présentement.

Soyez assurés que dès que cela sera possible nous continuerons à nous déplacer afin de répondre aux besoins de vos milieux.

Visitez notre site internet <u>https://www.ffry.ca/activites/</u> pour vous inscrire et d'autres conférences peuvent s'ajouter

Informations: Irène Dubois: Coordonnatrice 450 501-3375 | Hélène Lussier: Présidente 450 236-0246

Voici un aperçu de nos conférences toutes gratuites

17 novembre 2020 : Pascal Martin, notaire

Les testaments et les mandats de protection

20 novembre 2020 : Rose-Marie Charest, psychologue

Impact de la COVID sur le couple

9 décembre 2020 : Rose-Marie Charest, psychologue

Les aînés et leurs proches en temps de

COVID, questions de psychologie

13 janvier 2021 : Christian Simoneau, intervenant relation d'aide

Apprivoiser son ombre

23 janvier 2021 : Sylvie Rousseau, psychologue

Heureux en couple, les clés

29 janvier 2021 : Rose-Marie Charest, psychologue

Les problèmes de santé psychologique en temps

de COVID, les reconnaître pour mieux s'aider et s'entr'aider.

8 février 2021 : Yvan Phaneuf, intervenant relation d'aide

Aimer sans perdre sa liberté

24 février 2021 : François St-Père, psychologue

De la confrontation à l'acceptation : comment

développer une relation plus harmonieuse et satisfaisante

5 mars 2021 : Guylaine Guay

La ménopause, oh joie!!!

16 mars 2021 : Rose-Marie Charest, psychologue

Les personnalités difficiles et les relations interpersonnelles.











Entreprises en régions en alerte maximale

La MRC des Maskoutains et Saint-Hyacinthe Technopole rendent une nouvelle aide disponible

Saint-Hyacinthe, le 28 octobre 2020 – Les entreprises admissibles situées sur le territoire de la MRC des Maskoutains peuvent maintenant adresser une demande de soutien dans le cadre de la mesure Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM). Il s'agit d'un nouveau volet du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), mis en place le printemps dernier par le Gouvernement du Québec. L'AERAM s'applique aux entreprises dont les activités ont été restreintes par les mesures applicables en zone rouge.

MODALITÉS DE L'AIDE

L'aide prend la forme d'un prêt pouvant atteindre un maximum de 50 000 \$. Jusqu'à 80 % de celle-ci pourra être convertie en aide non remboursable pour un maximum de 15 000 \$ par mois de fermeture. Ce pardon de prêt pourra être réclamé pour certains frais fixes pour la période de fermeture visée : les taxes municipales et scolaires, le loyer (la portion non couverte par un autre programme gouvernemental), les intérêts payés sur les prêts hypothécaires, les frais liés aux services publics (ex. : électricité et gaz), les assurances, les frais de télécommunication et les permis et les frais d'association (sauf ceux remboursés par d'autres programmes ou compensations, par exemple, la compensation versée aux titulaires d'un permis autorisant la vente d'alcool pour consommation sur place).

Pour être admissible, l'entreprise doit avoir cessé ses activités en tout ou en partie pour une période d'au moins 10 jours durant un même mois depuis le 1^{er} octobre 2020, et ce, conformément aux mesures décrétées par le Gouvernement du Québec. L'accessibilité à cette aide s'appliquera jusqu'au 23 novembre et subséquemment, en cas de prolongation de l'ordonnance de fermeture.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Outre les critères énumérés précédemment, l'entreprise requérante doit être en activité depuis au moins un an et elle ne doit pas être placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies ou de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

De plus, elle doit avoir des besoins financiers en fonds de roulement de 50 000 \$ ou moins; être fermée temporairement, être susceptible de fermer ou montrer des signes avant-coureurs de fermeture.

Enfin, elle doit être dans un contexte de maintien, de consolidation ou de relance de ses activités et ne pas avoir déposé de demande au Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) d'Investissement Québec.

La MRC des Maskoutains et Saint-Hyacinthe Technopole rappellent aussi que des sommes sont toujours disponibles au programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*. Celui-ci s'adresse, selon certains critères, à toutes les entreprises dont les liquidités sont affectées par les effets de la pandémie, qu'elles soient visées ou non par un décret de fermeture.

Toute l'information concernant les critères d'admissibilité et le dépôt d'une demande dans le cadre de ce programme est disponible sur le site Internet de la <u>MRC des Maskoutains</u> ainsi que sur celui de <u>Saint-Hyacinthe Technopole</u>.







Bande riveraine démonstrative

Près de 600 arbustes plantés



Saint-Hyacinthe, le 29 octobre 2020 — Initié par la municipalité et mené à bien grâce à la collaboration de nombreux participants, le projet de créer une bande riveraine démonstrative au Parc Ramesay s'est traduit par la plantation de 582 arbustes, à Saint-Hugues, les 19 et 22 octobre.

La municipalité de Saint-Hugues et la MRC des Maskoutains remercient les quelque 75 bénévoles qui ont contribué à ce projet, dont plusieurs jeunes du primaire et du secondaire provenant de l'équipe d'Opération PAJE (Partenariat Action Jeunesse en Environnement). Huit heures de travail ont été nécessaires pour planter une grande variété d'arbustes à fleurs, d'arbustes à fruits pour attirer les oiseaux, d'autres à fruits comestibles ou à fort pouvoir stabilisateur. Saint-Hugues et la MRC ont également bénéficié du soutien d'arbres.eco et de l'OBV Yamaska.

Cette bande riveraine deviendra un site de démonstration pour inciter des organisations et des citoyens riverains, producteurs agricoles et autres, à adopter de bonnes pratiques environnementales.

Les bandes riveraines jouent plusieurs rôles et fonctions qui rendent de nombreux services écologiques : rétention, stabilisation, filtration et ombrage. La rive devient un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre un habitat, de la nourriture et un abri à la faune et à la flore.

Le Comité de revitalisation de la rivière Chibouet (CRRC) est également au coeur de cette belle initiative. Le CRRC est un regroupement de citoyens qui se mobilisent pour travailler à l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de ce secteur. Il est formé de bénévoles qui contribuent à améliorer la qualité de leur milieu de vie.

Le CRRC est l'un des neuf comités de bassin versant (CBV) soutenus par la MRC des Maskoutains. Les CBV sont des organismes sans but lucratif, légalement constitués et indépendants, qui travaillent en partenariat avec tous les acteurs du milieu. Voici quelques exemples d'actions réalisées par ces comités de bassin versant : ensemencement de bandes riveraines fleuries et élargies; délimitation de bandes riveraines; génie végétal; plantations; inventaires fauniques et floristiques, mise en valeur d'écosystèmes, etc.

Le Comité de revitalisation de la rivière Chibouet est épaulé par madame Bénédicte Balard, agente de liaison des comités de bassin versant de la MRC.

Pour en savoir plus sur les activités du comité et surtout, si vous avez envie de vous impliquer, communiquez avec madame Balard au 450 774-3156 ou par courriel à <u>bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca</u>.



Le Fonds de développement rural soutient dix nouvelles initiatives

Saint-Hyacinthe, le 9 novembre 2020 – La MRC des Maskoutains a confirmé récemment les montants d'aide financière consentis dans le cadre du 2^e appel de projets du Fonds de développement rural (FDR) pour 2020. Au total, 10 projets ont été acceptés et le Fonds versera aux promoteurs une contribution financière totalisant 174 437 \$ à laquelle s'ajoutent 25 000 \$ provenant du Fonds de soutien aux projets structurants pour une initiative du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM) qui touchera six municipalités du territoire. L'ensemble des projets génèrera des investissements de plus de 1 M\$ sur le territoire de la MRC.

« Dans le contexte exceptionnel que nous vivons, nous avions le devoir d'agir afin de donner une impulsion à nos municipalités. Cela se traduit par des investissements de près de 200 000 \$ via nos mesures d'aides, soit le Fonds de développement rural et le Fonds aux projets structurants. Les projets financés s'appuient sur une démarche approfondie de collaboration avec de nombreux partenaires. À terme, ces projets permettront de fournir l'impulsion nécessaire pour dynamiser l'écosystème de nos milieux ruraux », a déclaré M. Robert Beauchamp, maire de Saint-Marcel-de-Richelieu et président du comité de gestion du FDR.

Voici les projets appuyés par le FDR :

Bonification des modules de jeux dans le parc-école Municipalité de Saint-Barnabé-Sud – 33 000 \$

Aménagement des parcs du village Municipalité de Saint-Simon – 20 000 \$

Rénovation d'une grande galerie sur trois façades Fabrique de la paroisse de Saint-Pie— 20 000 \$

Ajout de modules de jeux

Parc Charles-A.-Gauthier à La Présentation - 18 000 \$

Ajout de filets protecteurs au terrain de baseball Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – 18 000 \$

Réaménagement de certaines infrastructures municipales

Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton – 18 000 \$

Embellissement d'infrastructures municipalesMunicipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – 13 274,79 \$

Agrandissement de la résidence pour aînés Les Habitations St-Damase— 10 000 \$

Améliorer la sécurité du terrain de baseball Municipalité de Saint-Jude – 5 100 \$

Forêts nourricières - CCCPEM
Six municipalités du territoire de la MRC – 19 062,21 \$ + 25 000 \$

Un nouvel appel de projets est actuellement en cours. Les organisations intéressées ont jusqu'au 8 mars pour déposer une candidature.

Pour information, consulter le <u>site de la MRC</u> ou contacter Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.





Une première édition de Noël pour les Matinées gourmandes!

Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 2020 – Les Matinées gourmandes tiendront une nouvelle édition de Noël les 19 et 20 décembre prochain en mode virtuel et physique. En ce contexte particulier, il était important d'offrir une vitrine aux producteurs et transformateurs de la région et d'en faire profiter les citoyens de façon sécuritaire, tout juste pour le temps des Fêtes.

Un marché physique aura lieu les 19 et 20 décembre prochain, de 10 h à 15 h, au 233, rang Michaudville à Saint-Barnabé-Sud. Il sera donc possible d'y faire l'achat de produits directement auprès des producteurs ou transformateurs participants.



Le marché en ligne des Matinées gourmandes (www.boutique.matineesgourmandes.com)

sera également lancé quelques jours avant la tenue de l'événement afin de faire une commande en ligne et de venir récupérer le tout sur place aux mêmes dates et heures que le marché physique.

L'organisation s'est adaptée afin d'offrir une expérience qui répond aux besoins des citoyens, en tout respect des recommandations sanitaires émises par le gouvernement. Les producteurs et transformateurs qui souhaitent participer peuvent communiquer dès maintenant avec l'équipe des Matinées gourmandes par courriel à <u>matinees@mrcmaskoutains.qc.ca</u>.

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains.

Tous les détails entourant l'édition de Noël des Matinées gourmandes seront dévoilés sous peu sur le site officiel www.matinees-gourmandes.com et sur la page Facebook des Matinées gourmandes et de la MRC des Maskoutains.

Pour les Fêtes, célébrons nos producteurs et transformateurs de la région!



PUBLICITÉS







Initiative de travail de milieu auprès des aînés vulnérables

GROUPE DU SERVICE ITMAV - MONTÉRÉGIE-EST

Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV) est un programme s'adressant aux personnes de **50 ans et plus** vivant des situations difficiles. Notre priorité est le maintien à domicile dans votre milieu de vie afin d'y demeurer le plus longtemps possible.

Services offerts:

- 1) une écoute attentive pour identifier vos besoins;
- 2) un accompagnement personnalisé à court terme;
- 3) des solutions envisagées avec vous;
- 4) un suivi vigilant tout au long de la démarche.

ITMAV est une équipe com posée d'une intervenante de milieu rural expérimentée et formée en relation d'aide travaillant étroitement avec des sentinelles résidant dans chaque municipalité desservie (Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Simon, La Présentation). Le service est **également** offert aux municipalités avoisinantes. Gratuit et confidentiel.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS! 450 418-7009 poste 2912 ou cguevin@itmav.com

Assistance aux personnes âgées: cuisine et entretien ménager

JE CUISINE À DOMICILE : À la recherche d'une personne aimant cuisiner des repas-maison, <u>chez</u> personnes âgées des municipalités mentionnées ci-haut, un ou deux jours semaine, avec salaire.

PUBLICITÉS

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.

Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
Gestion de capital Assante Itée
1200 Daniel-Johnson Ouest
4º etage, Bureau 4000

Bur: 450.250.0722 | Cell: 450.502.4744

olheureux@assante.com

St-Hyacinthe, QC J2S 7K7







ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Bureau : 450.796.5795

Steve Joyal Cell : 450.278.5995

Jacques Joyal Cell : 450.771.8600

À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 35 ANS

FERME - COMMERCE - RÉSIDENCE





Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles:

Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard

Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau Saint-Hyacinthe 450 796-4006 accespharma.ca

Accès>pharma



Traiteur • Réception Restaurant

ESSAYEZ NOTRE FAMEUSE PIZZA!

OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE 11 H À 14 H & 16 H À 19 H

SERVICE DE TRAITEUR - BUFFET FROID - LOCATION DE SALLE VASTE CHOIX DE MENUS POUR TOUS LES BUDGETS

450 796-3469

www.sallechezjacques.com ou f











Diane Rémillard Díplômée AMQ



PUBLICITÉS













Esthétique Guylaine

ÉPILATION -ÉLECTROLYSE-SOIN VISAGE

450 223-0838

1097, RANG SALVAIL SUD, LA PRÉSENTATION, JOH 1B0

Guylaine Lestage propriétaire

PUBLICITÉS















